

L'OGBL organise 5 conférences
pour les frontaliers français pour l'année 2013

Fiscalité: la déclaration d'impôts au Luxembourg

L'OGBL organise cinq réunions d'information sur la fiscalité luxembourgeoise afin de permettre aux frontaliers français de remplir au mieux leur déclaration d'impôts et d'optimiser leur situation fiscale.

Où et quand?

Ville	Date et heure	Lieu
Fameck	3 avril 2013 à 19h00	Salle Victor Hugo, rue de Touraine
Audun-le-Tiche	10 avril 2013 à 19h00	Salle Jean Moulin, avenue Salvador Allende
Mont Saint Martin	18 avril 2013 à 19h00	Salle Victor Hugo, avenue du Bois
Yutz	25 avril 2013 à 19h30	Salle Bestien, 2A rue de la République
Montigny-lés-Metz	12 juin 2013 à 20h00	Salle Robert Schuman, espace Europa-Courcelles, 73 rue de Pont à Mousson

Programme

- Rappel des dispositions d'imposition en vigueur au Luxembourg
- Opportunités offertes par la demande de modération d'impôts et par la déclaration d'impôts
- **Réformes fiscales récentes, y compris celles pour 2013**
- Différents types de ménages fiscaux frontaliers et le cas du résident assimilé
- Ensemble des déductibilités possibles (frais de formation, frais de déplacement, les primes d'assurance, l'épargne, le logement, les intérêts débiteurs de prêts à la consommation et prêts hypothécaires, dons, charges extraordinaires, frais de personnel, frais de crèche, etc.)
- Série d'exemples concrets: économies d'impôts potentielles et possibilités d'optimisation fiscale

Ces conférences sont ouvertes au grand public.



OG B L

LE SYNDICAT N°1 AU LUXEMBOURG